

## MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2024

Paris, 16 avril 2025, 17h45 CET

**Nexity a déposé ce jour le Document d'enregistrement universel au 31 décembre 2024 en français auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro D.25-0267.**

Le Document d'enregistrement universel 2024, déposé en format XHTML, intègre notamment les informations suivantes :

- Le rapport financier annuel 2024, comprenant les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe ;
- Le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise ;
- Les rapports des Commissaires aux comptes et les informations relatives à leurs honoraires ;
- L'état de durabilité ; et
- Les informations relatives au descriptif du programme de rachat d'actions.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, et peut également être consulté sur le site internet de la société dans la rubrique Finance (<https://www.nexity.group/finance>) ainsi que sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Une version anglaise du Document d'enregistrement universel sera disponible sur le site internet ultérieurement.

### **NEXITY, LA VIE ENSEMBLE**

Avec un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros en 2024, Nexity agit sur tout le territoire comme opérateur urbain au service de la régénération urbaine et des besoins des territoires et de ses clients. En nous appuyant sur notre double expertise d'aménageur-promoteur et de promoteur-exploitant, nous déployons une offre territoriale multiproduits.

Engagés historiquement pour l'accès au logement pour tous et leader de la décarbonation dans notre secteur, nous nous mobilisons pour un immobilier abordable et durable, neuf et réhabilité. Alignés avec notre raison d'être « la vie ensemble », nous nous mettons au service d'une ville où l'on vit mieux ensemble, accueillante et abordable, respectueuse des personnes, du collectif et de la planète.

En 2024, Nexity a été classée 1<sup>er</sup> maître d'ouvrage de l'Association pour le développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA) pour la sixième année consécutive, 5<sup>e</sup> au palmarès relation clients HCG - Les Échos, et notée 5/5 par Humpact pour la 5<sup>e</sup> année consécutive (au titre de 2023) au 1<sup>er</sup> rang de notre secteur en matière de développement du capital humain.

Nexity est coté au SRD, au Compartiment B d'Euronext et au SBF 120.

### **CONTACTS**

Géraldine Bop – Directrice des relations réglementées actionnaires et Autorité de marché / +33 (0)6 23 15 40 56 – [gbop@nexity.fr](mailto:gbop@nexity.fr)

Anne-Sophie Lanaute – Directrice des relations investisseurs et de la communication financière / +33 (0)6 58 17 24 22 –

[investorrelations@nexity.fr](mailto:investorrelations@nexity.fr)